

Lettre ouverte à Monsieur le Préfet de Haute-Loire

le 27 aout 2021

Par FNE43, 34 chemin de roderie 43000 AIGUILHE

contact : jean-jacques Orfeuvre vice-président

Monsieur le Préfet,

Début Janvier 2021 le dégagement des emprises du projet de déviation de type autoroutière de la RN88 pour éviter Le Pertuis Saint Hostien commençait brusquement et par surprise. A croire qu'il fallait faire vite en attaquant partout à la fois ! Au Vernet et au Rouchas, les abatteuses étaient à l'œuvre alors que les températures avoisinaient -5°C au milieu de la journée. Sous le suc de Corbière l'abattage a pu se poursuivre parfois bien après que la nuit fût tombée. Les entrepreneurs acculés sont, en effet, forcés de faire fonctionner leurs machines le plus d'heure possible pour rester rentables et il fallait impérativement finir avant la date buttoir du 12 février. Notre système est ainsi fait !

Des zones de végétations propices à l'hibernation des amphibiens et des reptiles ont été rasées avant le piégeage et déplacement de ces derniers. Piégeages et déplacements qui n'ont d'ailleurs pas été effectués au printemps dernier non plus pendant la période favorable. Le broyage massif de branches se poursuivait encore le 16 février au bord du Roudesse sur une épaisseur de près de 1 m. Des barrières ont été érigées partout pour délimiter l'emprise des travaux, trois ronces de barbelés pour une hauteur avoisinant 1,50 m. Un chevreuil a été percuté par une voiture, son cadavre a été retrouvé à proximité des fameuses barrières. Et puis le chantier s'est endormi pour l'été.



Comme pour nous rappeler au cauchemar, une source du petit hameau de Faussier s'est mise, fin juin, à vomir un épais solide visqueux jaune-orangé et souille le terrain du propriétaire. Elle continue encore aujourd'hui sa régurgitation. Et puis il y a une semaine ce fût au tour du Roudesse de changer de couleur et de s'épaissir de cette gélatine jaune-orangé, lui aussi atteint par le même mal. De multiples facteurs contribuent probablement à cela mais il paraît compliqué de dire que le phénomène est indépendant des coupes rases sur l'emprise et de la présence de broyats à proximité ! Il s'est produit à deux endroits différents avec comme point commun un déboisement à proximité et la présence massive de broyats de bois en amont et jamais de mémoire d'habitants il n'a été observé auparavant. Mais ne nous emballons pas, corrélation n'est pas relation de cause à effet ! Restons sur les faits ! L'eau descend et

emporte avec elle son surplus d'acidité car on peut constater que le phénomène acidifie fortement les eaux. Entre l'amont et l'aval de la zone impactée par le phénomène le pH de l'eau chute de plus d'une unité. Autrement dit la concentration en ions hydrogène est un peu plus 10 fois plus importante en aval qu'en amont. Quels seront les effets sur la faune aquatique en aval, bien au-delà de la zone d'emprise ?

D'aucuns répètent à l'envi que le projet est écoresponsable ! Soit ! Mais il reste à en faire la preuve en actes sur le terrain.

Recevez Monsieur le Préfet,
l'expression de nos salutations les plus cordiales.
Jean- jacques orfeuvre

